



Paul Emile

Le rire de Dieu ou le ricanement de Satan ?

Suite de la page 16

Or, Dieu, installé dans l'Éternité, ne connaît pas le Temps. Pour pouvoir rire, si évidemment, Il veut rire, Il doit nécessairement écouter les histoires que les Humains Lui content.

Dieu doit bien rire quand Il entend les histoires des Haïtiens. Il doit rire de ce rire de dérision qui terrifiait Augustin. Il rit - « Bon Dieu rit » ! - d'autant plus qu'Il sait que ces histoires sont le fait d'un seul : de la même façon qu'il y a un seul Dieu au ciel et un seul prince sur terre, il y a un seul conteur au ciel et un seul historien sur terre, surtout sur la terre d'Haïti. Comme dans les autres déploiements de la parole, l'historiographie haïtienne présente une telle unité qu'on doit croire qu'un seul historien a écrit toutes les histoires d'Haïti. Quelle est cette fatalité qui fait que, depuis le temps des origines, ceux qui en Haïti s'approprient le rôle de transformer le temps en récit, les Ardouin, Madiou, Nau, Timoléon Brutus, Vergnaud Leconte, Pauléus Sannon, Dantes Bellegarde, tous les autres, y compris la plupart de ceux d'aujourd'hui, avatars de l'Historien unique, ceux-là content inlassablement la même chronique, celle concernant la même classe sociale, celle des gens « du dedans », ces gens du dedans qui sont seuls à parler ? Dieu rit, et c'est peut-être à propos d'Haïti seule qu'Il rit : Fin dialecticien, bien plus que l'une de Ses créatures, qui, croyant imiter les pratiques du Camarade Dieu, a inventé cette horreur philosophique, cet objet volant métaphysique non identifié qu'est l'autocritique, Il doit se demander, Lui qui - Son ultime ruse ! - a créé Satan, Son contraire, Son double inversé, Dieu doit se demander comment, pourquoi, en Haïti, c'est toujours le Même qui se répète, et Il s'étonne : « Mais où, en Haïti, est l'Autre ? »

Avec dans la voix ce qu'il faut de crainte et de tremblement, la même crainte et le même tremblement qu'il y avait dans celle de saint Augustin quand il s'adressait à Lui, on pourrait risquer une réponse : « Seigneur ! L'Autre, en Haïti, est bâillonné, il ne

peut s'exprimer. Ceux qui, en Haïti, ont la charge de conter la suite et l'agencement des temps, les historiens, ne donnent la parole qu'au Même ! » C'est le Même qui se répète, sans fin, inépuissamment, sans désespérer... C'est le Même qui s'arroge le droit de parler pour l'Autre, de parler au nom de l'Autre.

L'Autre, en Haïti, quand on le nomme, c'est du bout des lèvres : les Lamour Dérance, les bandes de Sans-Souci, Petit Noël Prieur, les Cacos, les Piquets : tous des exclus, des goux, des « moun an déo » quoi ! Les habitants du pays parallèle... Il ne faut surtout pas leur donner la parole : leurs mots provoquent des maux ! Leurs mots menacent la société ! Oui, ce sont les historiens qui ont appris aux « élites » haïtiennes à penser en ces termes des « moun an déo ». Les historiens haïtiens ont construit l'idéologie qui justifie le mépris des « élites » haïtiennes pour les petites gens. Ils ont légitimé le mépris des « Élites » pour le peuple. N'est-ce pas normal ? Ils font partie, dans leur majorité, de ces « élites »... Ceux qui ont structuré les mythes fondateurs d'Haïti ont mis l'accent sur le Héros. Ils ont ignoré le peuple. Ils ont imposé une vision tranchante de l'Histoire d'Haïti. Cela faisait l'affaire des Héros et de leurs descendants. Ils nous ont fait croire que l'histoire des origines se résume au fourmillement de quelques lignées. De sorte que jusqu'à présent, l'histoire de ces petites gens se présente comme l'histoire en creux des « élites ». Or, le peuple existe en soi... Ils sont rares, en Haïti, les historiens qui ont répercuté les dires des opprimés. Heureusement qu'ils existent ! Qu'ils se rassurent ou qu'ils s'inquiètent : ce grondement vaste et sourd qu'ils entendent, ce n'est pas le rire de Dieu, c'est le ricanement de Satan.

Le CIDIHCA présente des photos de quelques historiens haïtiens qui ont balisé notre imaginaire.

R.P

Contacts :
edition@cidihca.com
rolandlapanique@hotmail.com

Les Ephémérides haïtiennes du mois de juillet

Par Dr Antoine Fritz Pierre

2 juillet 1900- Mort à Paris du général François Saint-Surin Manigat. Voici comment Louis W.N. Doret, ingénieur séjournant à Paris, relate l'événement et les funérailles qui s'ensuivirent. Nous extrayons tout cela du tome 3 de l'ouvrage du Professeur Leslie Manigat : *Eventail d'Histoire Vivante d'Haïti* (pp. 499 et 500) :

Le 2 juillet vers 4 heures p.m. le général fit appeler M. le Secrétaire de la Légation qui le trouva très souvent et très fortement congestionné. Quand M. Louis Marcelin pénétra dans la chambre, le Ministre se plaignit de la diminution très sensible de ses forces et de la paralysie de son bras droit. On fit mander le Dr Lefèvre qui ordonna rapidement des saignées et des ventouses dont l'effet fut immédiat et donna quelque espoir. Mais ce ne fut qu'une dernière vibration de cette énergie étonnante qui faisait l'admiration de tous ceux qui avaient l'honneur d'être admis dans l'intimité du Ministre.

Quelques heures après, les lèvres cessèrent de s'agiter, les yeux devinrent ternes et vitreux, et les médecins réunis autour du lit constatèrent que malgré la médication la plus énergique, rapidement la mort approchait. A six heures, les pouls cessèrent de battre et les docteurs sortirent de la chambre et écrivaient « mort d'une hémorragie cérébrale ».

4 juillet 1900- A neuf heures du soir, le docteur Lefèvre procéda à l'embaumement du corps (du général Manigat) qui fut mis en bière. Les amis se chargent de la garde d'honneur et se relèvent d'heure en heure autour du cercueil près duquel prient les enfants du général et des religieuses de deux couvents de Paris.

6 juillet 1900- Il est neuf heures du matin. Le corps est descendu dans le grand vestibule de l'hôtel de la Légation complètement tendu de draperies noires frangées d'argent sur lesquelles se détachent des armes et des croix d'argent, les armoiries de la République d'Haïti qui surmontent le catafalque sont voilées de crêpe, et le drapeau bicolore a été mis en berne et cravaté de deuil...

A dix heures et demie, le Clergé de Saint Philippe du Roule vint faire la levée du corps : les troupes présentent les armes, les clairons sonnent au champ, puis la musique du 39^e joue une marche funèbre. Le cortège se forme rapidement et se développe sur l'avenue des Ternes en se dirigeant vers l'Arc de Triomphe de l'Etoile pour de là gagner l'Eglise de Saint Philippe du Roule par l'imposante avenue des Champs Elysées et l'avenue d'Antin...

L'intervention américaine en Haïti de juillet 1915

Nous faisons appel à trois historiens pour éclairer votre lanterne sur ce chapitre encore vivant de notre histoire : Dr Georges Michel, Roger Gaillard et H.P. Davis (un Américain) Voici la relation du Dr Georges Michel : L'intervention américaine en Haïti couvrait donc en réalité depuis longtemps et avait commencé au début du mois de juillet 1915 au Cap-Haïtien et non à Port-au-prince...

Les Américains négociaient avec le président Vilbrun Guillaume Sam la signature d'une convention haïtiano-américaine pour le contrôle de nos douanes. Ils avaient même promis à Vilbrun une aide militaire pour se maintenir au pouvoir et d'ailleurs ils avaient prêté main forte à ce président pour combattre l'insurrection bobiste. Ils avaient pratiquement empêché les partisans du docteur Bobo, révolté dans le Nord contre Vilbrun Guillaume

Sam, de s'emparer de la ville du Cap, chose que les Bobistes auraient faite normalement, si ce n'étaient les canons de marine des vaisseaux de guerre américains dans la rade du Cap, et une corde tendue par les Américains à l'entrée du Pont Hyppolite pour bien signifier aux révolutionnaires la limite à ne pas dépasser... Un caco, qui avait essayé de franchir la corde malgré l'interdiction, avait été abattu par une rafale de mitrailleuse tirée d'un navire américain en rade, pour bien montrer que l'Amiral Caperton ne badinait pas... (Cf. *Début les morts...*) L'historien Roger Gaillard, dans son livre *Les cent jours de Rosalvo Bobo*, établit clairement que le principe de l'intervention militaire dans les affaires haïtiennes était admis par le Gouvernement américain dès le 22 juin 1915.

Moins de dix jours plus tard (le 1^{er} juillet 1915), l'amiral Caperton jetait donc l'ancre dans la rade du Cap, avec pour mission de congédier les représentants de la flotte française, et de prendre sur lui seul de protéger les vies et la propriété. Il arrêta d'emblée une mesure humanitaire : interdire aux troupes gouvernementales, comme aux bobistes, tout affrontement dans les rues même de la ville...

Il envoya d'abord, auprès de Probus Blot (le général commandant les troupes gouvernementales dans le Nord), le capitaine Beach qui tint à l'officier un discours des plus courtois, puis une lettre de confirmation qu'il fit parvenir également au docteur Rosalvo Bobo, commandant des forces révolutionnaires.

Commence alors le flirt entre Caperton et le général Probus Blot. Le lendemain de cet entretien avec Beach, l'officier haïtien, le 3 juillet recevait une nouvelle information de l'Amiral. Ce dernier lui notifiait son intention, afin de faciliter les communications entre le consulat américain et son bateau, d'installer une station de radio dans la gare de chemin de fer, propriété d'ailleurs américaine. Enfin le 3 juillet écrit à ce propos H.P. Davis, l'Amiral Caperton, qui n'avait auparavant pas débarqué de troupes, envoya un petit détachement pour installer et faire fonctionner une station de radio de campagne dans la gare de chemin de fer. A partir de cette date jusqu'au 27, l'Amiral mouilla devant le Cap, surveillant les mouvements des forces révolutionnaires. Au matin du 27, des rapports étaient reçus de l'existence d'une situation sérieuse à Port-au-Prince, et dans une réponse à un câble au chargé d'affaires américaines à la capitale, l'Amiral Caperton fut informé que le Palais avait été attaqué, que le Président était réfugié à la Légation de France, que de nombreux prisonniers politiques avaient été assassinés et que la présence d'un bateau de guerre à la capitale était urgentement nécessaire. A la réception de cette dépêche, l'Amiral retira les troupes qu'il avait débarquées et se dirigea à toute vapeur vers Port-au-prince, laissant une canonnière américaine au Cap. On connaît la suite.

29 juillet 1958- *L'invasion des shérifs*, c'est sous ce titre que l'historien Charles Dupuis relate la folle équipée d'un petit commando haïtiano-américain qui faillit réussir un pari fou : attaquer le Palais national à Port-au-Prince et le soumettre à un feu nourri de mitrailleuses lourdes afin de contraindre le Président François Duvalier à abandonner le pouvoir. Suivons plutôt la relation de Dupuis. Ce jour là, un commando de trois anciens officiers, Alix Pasquet, Henri Perpignand, Philippe Dominique, ainsi que de cinq mercenaires américains, dont deux shérifs recrutés en Floride,

parvenait à investir les casernes Dessalines et à menacer Duvalier dans son Palais. Après avoir quitté les côtes de la Floride à bord d'une embarcation de cinquante pieds, le Mollie C..., le commando atterrissait nuitamment en Haïti sur la plage de Délugé, près de la ville de Saint-Marc, à cent kilomètres au nord de Port-au-Prince. Les envahisseurs débarquaient leur matériel, lorsqu'ils furent interceptés par une patrouille militaire de trois hommes à bord d'une jeep. Après un bref échange de coups de feu, ils abattent les membres de la patrouille et s'emparent de leur véhicule. Immobilisés à l'Arcahaie où la jeep tombe en panne, ils arrêtent alors un petit autobus public dont ils négocient la location avec le propriétaire. Celui-ci, une fois le marché conclu, les aide à transborder les armes et les munitions à bord de son tap-tap. Dominique prend le volant et roule à tombeau ouvert en direction de la capitale. Aux petites heures du matin, les anciens officiers, vêtus de leur uniforme militaire, parvenaient à se faire ouvrir les portes des casernes par le factionnaire. Ils foncent vivement dans la cour avec la camionnette, descendent l'arme au poing en direction du poste de garde, tuent trois des officiers de service, pénètrent dans le dortoir, tirent une cinquantaine de soldats ensommeillés de leur lit et les enferment à double tour dans leur baraquement.

Pasquet appela le commandant du pénitencier national pour lui ordonner de libérer les prisonniers. Il téléphona aussi à Duvalier pour lui intimier l'ordre de se rendre. Impressionné par le tir nourri qui venait des casernes, Duvalier demanda l'asile politique à l'ambassade de Colombie. Ils s'habillaient même en toute hâte afin d'aller se mettre à l'abri, lui et les membres de sa famille, lorsque Marcel Ledit, le chauffeur de madame Duvalier, arriva au Palais. Ce dernier, qui était retenu prisonnier aux casernes, venait d'être naïvement libéré par Perpignand pour qu'il aille lui acheter des cigarettes de marque Splendid. Après que le chauffeur eût révélé aux duvaléristes que le nombre des assaillants ne dépassait pas sept ou huit hommes, ces derniers se montrèrent sceptiques. Quelques instants plus tard, le colonel Louis Roumain, qui était parvenu à se défaire de ses liens, quittait subrepticement les casernes et se rendait lui aussi au Palais où il confirmait que l'effectif ennemi n'était que de huit hommes.

Quand le jour se lève, les assaillants auraient encore pu attaquer le Palais, mais l'effet de surprise commence à se dissiper. Les duvaléristes lancent déjà des appels désespérés au micro de la radio officielle, les tontons-macoutes se ressaisissent et affluent au Palais. Au début de la matinée du 29 juillet, les soldats avaient repris possession des casernes et tout était terminé. Vers midi, Georges J. Figaro, l'annonceur des grandes occasions, apprenait à la nation que les ex-officiers Pasquet, Perpignand et Dominique, avaient payé pour leur folle entreprise. Pasquet avait été tué par l'explosion d'une grenade. Dominique avait été abattu de même que Payne, Joe D. Walker et Dany Jones. Perpignand, Hickey et Kersten, qui avaient réussi à quitter les casernes, se firent tous tuer l'un après l'autre. Cerné en pleine rue, Kersten est massacré à coups de machette, tandis que Hickey se faisait *Le Coin de l'Histoire* tuer par un soldat dans la cour de l'hôpital militaire. Perpignand qui s'était introduit dans le poulailler d'une maison voisine du Palais, la résidence du docteur Mondestin, se fera lyncher par la foule... (Cf. *Le coin de l'Histoire*, tome I, pp. 1456147).

Restaurant
CHEZ MARTHA

Spécialités Haïtiennes et Françaises

Dans un environnement convivial,
Martha vous accueille dans son nouveau restaurant.
Découvrez ou redécouvrez la cuisine traditionnelle Haïtienne et Française.

entrée + plat + dessert

10 euros

3, route d'asnieres 92110 Clichy - ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 22h00
01 47 37 75 62 / 06 65 41 21 69

Fast food

Grande variété de

- Sandwichs
- Paninis

à partir de 2,50€